



DECISION N° 263

FINANCES LOCALES - DIVERS « TARIFS COMMUNAUX 2024 »

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020 par laquelle il a délégué certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire,

D E C I D E

De fixer comme suit les tarifs de locations applicables sur l'année 2024 :

DÉSIGNATION	Tarif 2023	Tarif 2024
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Utilisation du domaine public le m2 par an	7,00 €	7,00 €
Cirque couvert - le mètre linéaire (périmètre par jour)	1,30 €	1,30 €
Cirque non couvert - par jour	22,00 €	23,00 €
Animation sous chapiteau (le m ²) par jour	4,70 €	5,00 €
MARCHE le mètre linéaire	1,00 €	1,00 €
MARCHE consommation électrique (par palier)	1,00 €	1,00 €
Camions outillages ou autre	61,50 €	64,00 €
Fête de Pâques avec relève selle (2 week-end) le mètre linéaire	2,50 €	2,50 €
Fête de Pâques sans relève selle (1 week-end) et fête de septembre le mètre linéaire	1,70 €	1,70 €
JARDINS COMMUNAUX l'are par an	4,00 €	4,00 €
DÉSIGNATION	Tarif 2023	Tarif 2024
CENTRE AERE - PLATEAU DE L'AVANT-GARDE (*) (**)		
GRANDE SALLE 200 personnes maximum		
LOCATION AU WEEK-END	807,50 €	848,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE	165,00 €	165,00 €
Tarif de nettoyage de la salle sur demande du locataire	82,00 €	86,00 €
Tarif de nettoyage si manquement du locataire tarif/heure/personne	27,50 €	29,00 €
CHALETs - 40 personnes maximum - pas d'utilisation de la cuisine		
LOCATION AU WEEK-END	332,00 €	348,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (WE)	70,00 €	70,00 €
LOCATION PAR JOUR EN SEMAINE	105,00 €	110,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (JOUR)	35,00 €	35,00 €
Tarif de nettoyage sur demande du locataire	54,50 €	57,00 €
Tarif de nettoyage si manquement du locataire tarif/heure/personne	27,50 €	29,00 €
Participation vaisselle p/convive (Grande Salle)	1,05 €	1,10 €
Forfait vaisselle par Chalet	37,50 €	40,00 €
DÉSIGNATION	Tarif 2023	Tarif 2024
CENTRE SOCIO-CULTUREL (**)		
I -HALL D'ACCUEIL (seul) POUR VIN D'HONNEUR		
Familles et associations de POMPEY (**)	101,00 €	106,00 €
Familles, associations et sociétés extérieures ou Comités d'entreprises et collectivités	202,00 €	212,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE	65,00 €	65,00 €

II - SALLE DES FETES		
Tarif de location pour POMPEY (hors activités courantes)		
Associations Loi de 1901 sans but lucratif (**) de Pompey	166,00 €	174,00 €
Autres associations, organisation ou société de Pompey (**)	332,00 €	348,00 €
Tarif de location extérieur à POMPEY		
Associations loi 1901 sans but lucratif (**)	332,00 €	348,00 €
Autres associations, organisation ou société hors Pompey (**)	664,00 €	697,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE	150,00 €	150,00 €
III - AUTRES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL		
Pour tout ce qui est autre que les associations de POMPEY		
Salle 1 et Salle 2 - tarif journalier (**)	171,00 €	179,00 €
Salle 3 - Tarif journalier (**)	185,00 €	195,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE	70,00 €	70,00 €
Occupation Salle 3- association /mois	125,00 €	131,00 €
SONORISATION ET ÉCLAIRAGE - Mise à disposition		
SONO SEULE	35,00 €	37,00 €
ECLAIRAGE SEUL	39,00 €	41,00 €
SONO + ECLAIRAGE	74,00 €	78,00 €
Prix de l'heure intervention d'un personnel si nécessaire	29,00 €	30,00 €
(*) - La mise à disposition avec gratuité ou une réduction pourra être accordée et une réduction de 50 % sera accordée aux habitants de Pompey (hors nettoyage)		
(**) La mise à disposition avec gratuité ou une réduction pourra être accordée pour un projet d'intérêt général, dans le cadre d'un projet communal ou soutenu par la commune et/ou dans les conditions d'une entrée libre et gratuite		
DÉSIGNATION	Tarif 2023	Tarif 2024
SALLES DIVERSES (HORS CONVENTIONS)		
Location salle polyvalente Gustave Eiffel / jour	184,00 €	193,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (JOUR)	76,00 €	76,00 €
Location salle Jean XXIII / jour	368,00 €	386,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (JOUR)	100,00 €	100,00 €
LOCATION DE MATERIEL DIVERS		
FORFAIT PERCOLATEUR	25,00 €	25,00 €
FACTURATION BRIS OU PERTE DE VAISSELLE		
Verres - couverts (coupe flute couteau fourchette cuillère cuillère à café décapsuleur)	1,00 €	1,00 €
Petite vaisselle (assiette à dessert tasse ramequin salière poivrière cendrier soucoupe moutardier)	2,00 €	2,00 €
Assiettes - Couverts de service (louche cuillère)	3,00 €	3,00 €
Saladier inox - Corbeille à pain inox - Tire-bouchon - carafons verre	4,00 €	4,00 €
Plats de service (plat rectangulaire ovale inox)	8,00 €	8,00 €
Couteau de cuisine lame 20 cm - passoire	10,00 €	10,00 €
Plats de cuisine (à gratin inox)	12,00 €	12,00 €
Casseroles - cruchons inox	20,00 €	20,00 €

Pompey, le 6 décembre 2023

Le Maire,



Laurent TROGRILIC



Publié notifié le 11/12/23
Transmis à la Préfecture le 11/12/23